



education.gouv.fr

[Accueil](#) > [Le Bulletin officiel](#) > [Bulletin officiel](#) > 2012 > n° 33 du 13 septembre

2012 > Enseignements primaire et secondaire

Enseignements primaire et secondaire

Classe terminale, série sciences et technologies du management et de la gestion

Programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

NOR : MENE1226469A

arrêté du 15-6-2012 - J.O. du 4-7-2012

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 29-9-2011 ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 12-3-2012 ; avis du CSE du 8-6-2012

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe terminale de la série sciences et technologies du management et de la gestion est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2013-2014.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 15 juin 2012

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Classe terminale de la série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) - Programmes d'histoire-géographie-éducation civique

Introduction

Les programmes de la classe terminale de la série STMG sont conçus pour enseigner aux élèves les connaissances nécessaires à la compréhension du monde dans lequel ils vivent. Tenant compte des spécificités de cette série et de l'horaire disponible (une trentaine d'heures en histoire comme en géographie), ils respectent la cohérence de chaque discipline sans prétendre à l'exhaustivité, ni temporelle ni spatiale.

Le programme d'histoire est centré sur les grandes transformations du monde depuis 1945, celui de géographie privilégie l'organisation de l'espace mondial.

1. Les thèmes au programme sont au nombre de six

Ils ont été choisis de manière à :

- faire bénéficier les lycéens de cette série de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- assurer la continuité avec le programme de la classe de première ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique communs aux lycéens de toutes les séries ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de la série.

En cohérence avec les programmes des séries STD2A, STI2D, STL et ST2S, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (deux pour chaque thème).

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

2. L'articulation entre question et sujet d'étude est souple, mais répond à une cohérence

Les deux contribuent de manière complémentaire à l'étude du thème tout en permettant au professeur de proposer des approches et des éclairages différents.

La question obligatoire constitue le développement général du thème et bénéficie donc d'un volume horaire significatif (entre 5 et 4 heures). Le commentaire - colonne de droite - en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme.

Le sujet d'étude (entre 4 et 3 heures) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

3. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte intellectuels, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

4. Éducation civique, géographie et histoire

La géographie et l'histoire ont un fort potentiel d'instruction et de formation civiques ; leurs objets d'étude constituent souvent des enjeux majeurs pour notre société et sa jeunesse. Cela se vérifie dans l'ensemble des voies et à tous les niveaux d'enseignement.

Le programme de terminale STMG est porteur de cette dimension civique, tant dans les capacités et méthodes - « Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) », « Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) », « Confronter des situations historiques ou/et géographiques », etc. - que dans les questions obligatoires (« L'évolution politique de la Vème République », « La présence de la France dans le Monde », etc.) (« L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française », « Les engagements militaires et humanitaires de la France dans le monde », « Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités », etc.)

I. Tableau des capacités et méthodes

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée ou à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de première, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de terminale et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

- | | |
|---|--|
| 1) Identifier et localiser | <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres - situer et caractériser une date dans un contexte chronologique - nommer et localiser un lieu dans un espace géographique |
| 2) Changer les échelles et mettre en relation | <ul style="list-style-type: none"> - situer un événement dans le temps court ou le temps long - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - confronter des situations historiques ou/et géographiques |

II- Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

- | | |
|---|--|
| 1) Exploiter et confronter des informations | <ul style="list-style-type: none"> - identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production) - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée - critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) |
|---|--|

- 2) Organiser et synthétiser des informations
- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
 - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
 - rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
 - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
- 3) Utiliser les Tic
- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III- Maîtriser des méthodes de travail personnel

- 1) Développer son expression personnelle et son sens critique
- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
 - développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
 - participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
- 2) Préparer et organiser son travail de manière autonome
- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
 - mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
 - utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

Programmes

II. Programme d'histoire - Un monde en recomposition

Le programme de la classe terminale a pour objectif de montrer, selon une approche historique, les principales transformations du monde depuis 1945. Le panorama des relations internationales propose une vue d'ensemble qui privilégie les transformations consécutives à l'effondrement du communisme et souligne la montée en puissance des pays émergents. L'étude de la décolonisation introduit à l'analyse des problèmes rencontrés par les États qui en sont issus et qui ne peuvent trouver de solutions durables que dans un cadre international. La focalisation sur la France permet d'observer comment les mutations de la vie politique sont inséparables des mutations et des aspirations de la société

I - Les relations internationales (10-12 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours	Guerre froide Monde bipolaire/ multipolaire Terrorisme Nationalités	A. On étudie trois moments de l'histoire des relations internationales : - 1947-1949 : la coupure du monde, symbolisée par la création des deux Allemagnes, se cristallise dans la Guerre froide qui oppose deux modèles politiques et économiques. - 1989-1991 : l'effondrement du mur de Berlin et l'écèlement de l'URSS encouragent les aspirations à la démocratie, ils favorisent un réveil des nationalités qui bouleverse la carte de l'Europe. - Le début du XXIème siècle voit apparaître de nouveaux rapports de force et de nouveaux types de conflictualité. On s'interroge sur la notion de puissance pour les États-Unis, l'Union européenne, la Chine et les pays émergents.
B. Un sujet d'étude au choix : - Le Moyen-Orient et le pétrole - L'Amérique latine : entre domination traditionnelle des États-Unis et remise en cause du leadership nord-américain		B. - Après avoir étudié le rôle essentiel joué par « l'or noir » dans l'évolution de la place du Moyen-Orient dans les relations internationales, on analyse les enjeux stratégiques actuels liés au pétrole dans la région. - Malgré de nombreuses contestations, l'Amérique latine a longtemps vécu et particulièrement depuis 1945, sous la domination des États-Unis. Si celle-ci reste forte, le sous-continent assiste en ce début du XXIème siècle à l'influence croissante du Brésil et aux tentatives d'affirmation de l'ALBA.

II - Décolonisation et construction de nouveaux États (8 -10 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. De la décolonisation à la mise en place de nouveaux États depuis 1945	Anticolonialisme Décolonisation Développement Impérialisme Non-alignement Tiers monde/Sud	A. Après avoir rapidement évoqué les étapes de la décolonisation, on montre que les nouveaux États indépendants doivent compter avec l'héritage colonial et faire face à de nombreux défis : - politiques : construction d'un État, d'une unité nationale, choix et mise en œuvre d'un type de régime ; - économiques et sociaux : choix et mise en œuvre d'un mode de développement, intégration à l'économie internationale et rapports à l'ancienne puissance coloniale. On précise comment ces États cherchent à y répondre en fonction du contexte régional et des rapports de force mondiaux.
B. Sujet d'étude au choix : - L'Algérie de 1954 à 1962 - L'Union indienne à partir de 1947		B. - L'Algérie est dotée d'un statut particulier au sein de l'Empire colonial français. On analyse son processus de décolonisation en montrant sa dimension singulière (guerre, violences frappant l'ensemble des composantes de la population, crise politique en métropole, etc.). On souligne que les conditions de son accès à l'indépendance ont un impact durable sur ses relations avec la France. - L'étude décrit le système politique adopté par l'Union indienne après l'indépendance. On met en évidence les choix de développement et leur évolution, les résultats obtenus et leurs limites ainsi que la place occupée par l'Inde dans l'espace régional et sur la scène internationale.

III- La France sous la Vème République (7 h 30)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. L'évolution politique de la Vème République	Alternance Constitution Cohabitation Droite/Gauche Parti politique	A. La Vème République, née en 1958-1962, instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs, en attribuant la primauté à l'exécutif. Après avoir rappelé ces caractéristiques, on montre comment elle a évolué sous l'effet de la bipolarisation partisane, de la présidentialisation et de la décentralisation. On analyse ensuite comment elle est confrontée aux nouveaux rapports des citoyens au politique (abstention, crise de la représentativité, etc.)
B. Sujet d'étude au choix : - Les femmes dans la société française - L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française		B. - On montre comment la place des femmes évolue dans les domaines économique, politique, social et culturel. On structure l'étude autour de quelques moments clés. - Si les élections législatives déterminent toujours la majorité parlementaire dont sont issus le premier ministre et la gouvernement, l'élection présidentielle est devenue le pivot de la vie politique française. On montre comment elle structure l'organisation des partis politiques, mobilise les médias et suscite des débats dans l'opinion publique.

III. Programme de géographie - La mondialisation : acteurs et territoires

L'étude est centrée sur la mondialisation. Elle analyse la construction d'un système mondial à la fois fortement hiérarchisé et interdépendant où s'accroissent les phénomènes d'intégration et de marginalisation à diverses échelles. Elle insiste sur le rôle des acteurs dans le processus en particulier celui des firmes transnationales. En réfléchissant à la place de la France dans le monde, elle permet d'étudier les critères et les limites de la puissance d'un Etat.

I - Les territoires dans la mondialisation (9-11h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. Centres d'impulsion et inégale intégration	Aire de puissance Centre d'impulsion Interface Intégration / Marginalisation Mégalopole	A. L'organisation de l'espace mondial est dominée par : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'Asie orientale. On présente les caractères spécifiques de chacune d'elles : la puissance des États-Unis, l'intégration inachevée de l'Europe occidentale et l'affirmation de l'Asie orientale. On montre les éléments relatifs de puissance et de rayonnement des trois grands centres d'impulsion et de commandement que sont les mégalopoles américaine, européenne et l'archipel mégalopolitain asiatique. On met en évidence la polarisation ou la marginalisation des autres territoires tout en précisant que cette hiérarchisation est remise en cause par l'émergence de nouvelles puissances économiques.
B. Un sujet d'étude au choix : Une ville mondiale : - Londres - Shanghai		- Ancienne capitale de l'Empire britannique, Londres est une métropole multi-ethnique de rang mondial par sa puissance économique et son rayonnement culturel. On étudie en particulier la City, une des premières places financières du monde, et le rôle que joue cette ville à différentes échelles. - Profitant pleinement de la dynamique du littoral chinois et de son importance croissante dans les échanges internationaux, Shanghai s'impose comme ville mondiale. Le poids du port de Yangshan et la croissance extrêmement rapide du quartier d'affaires du Pudong en constituent deux éléments majeurs. Si sa croissance est principalement localisée dans la métropole portuaire et le littoral, renforçant ainsi les disparités sociales et territoriales, la politique d'aménagement de la vallée du Yangzi tente de mieux la redistribuer vers l'intérieur du pays.

II - La mondialisation : acteurs, flux et réseaux (8-10 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. Mondialisation et firmes transnationales	Acteurs spatiaux Division internationale du travail Firmes transnationales Flux Mondialisation Réseaux	A. L'analyse de cartes à l'échelle planétaire permet d'appréhender un système de relations complexes tissées par la mondialisation. Celle-ci est dynamisée par le rôle croissant des firmes transnationales qui bénéficient de l'évolution des moyens de transports, de celle des techniques de communication et de la déréglementation. Elles construisent à leur avantage des liens de complémentarité, d'échange et de concurrence entre les territoires. Les nombreux flux qui en découlent sont organisés par des réseaux et des nœuds.
B. Sujet d'étude au choix : - Les migrations internationales - Transports et routes maritimes		B. - Les migrants sont des acteurs clés de la mondialisation. Ils participent au phénomène d'interdépendances des États et des sociétés. Migrations des conflits, de la pauvreté ou stratégies de recherche de meilleures conditions de travail et d'existence, elles font écho aux écarts de richesse, aux guerres, aux besoins de mains-d'œuvre spécifiques. Selon les contextes économiques et sociaux, elles interrogent les sociétés et génèrent différents types de réactions des États concernés. - L'analyse des cartes à l'échelle planétaire permet d'appréhender les principales routes maritimes, les ports à rayonnement mondial, les détroits stratégiques, les zones d'insécurité. L'étude porte également sur les principaux acteurs, leur renouvellement et les enjeux de ce secteur au cœur du processus de mondialisation

III - La France dans le monde (7-9 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. La présence de la France dans le monde	Francophonie Géostratégie Puissance Zone économique exclusive	A. S'appuyant sur un long passé de rayonnement et de présence coloniale à l'échelle planétaire, tout en s'inscrivant aujourd'hui dans l'Union européenne et dans un contexte de mondialisation, la France est largement présente dans le monde. On met en évidence le rôle des territoires ultramarins dans leur environnement régional. On analyse les différentes manifestations de la présence française à l'échelle mondiale dans leur diversité (diplomatique, militaire, économique, culturelle) et leurs limites.
B. Sujet d'étude au choix : - Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde - Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités		B. - Dans un monde de plus en plus instable, la France conduit des interventions à caractère diplomatique, militaire et humanitaire. On présente la diversité des acteurs (armée, protection civile, ONG, etc.) et le cadre dans lequel ils interviennent (mandats internationaux, accords de défense, engagement citoyen, etc.). On analyse les modalités d'intervention en montrant leurs résultats et leurs limites. - Les Français sont de plus en plus nombreux à vivre à l'étranger pour des raisons familiales et professionnelles. Cette mobilité témoigne d'une ouverture croissante au monde et est un facteur de rayonnement et d'influence. On analyse les composantes de ce groupe, sa répartition géographique, sa représentation au sein de la République et les liens (économiques, sociaux, culturels) que les Français expatriés entretiennent avec leur pays d'origine.